

## DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Marmande, le 25 avril 2025

---

### QUARTIER CENTRE-VILLE COMPTE-RENDU DE RENCONTRE DE QUARTIER

---

MERCREDI 23 AVRIL 2025

---

Lieu : Esplanade de Maré

Début de la rencontre : 17H30    Fin de la rencontre : 20h30

En présence de :

14 habitants

Les élus présents : M. le Maire, Christian Sorin, Dominique Martin, Séverine Chastaing, Anne-Laure Gasser, Alain Pascal,

Les agents mairie : Henri VINCENSINI, Solène BONNIERE, Fabienne Roussille Guimberteau

La presse

#### **Ordre du jour :**

17h30 : déambulation guidée par les habitants

18h45 : temps d'échange avec les habitants

#### **Les différents points évoqués durant la déambulation :**

Concernant la Voirie

- **Esplanade de Maré** : de nombreux nids de poule
- **Chemin Ronde du caillou** : face au n°14, absence d'une bouche à clé du réseau d'eau
- **Rue Toupinerie/rue Abel Boyé** :
  - ✓ Dalles centrales de la chaussée descellées/chute signalée
  - ✓ Plusieurs affaissements de voirie//affouillement

- **Angle rue Boyé/rue du palais** : plusieurs accidents recensés (voitures/scooters) ; bien que la plupart soit le fait d'une vitesse dépassant les 20km/h, est-il possible de nettoyer (dégraisser cette zone) pour éviter les glissades ; il est également proposé d'installer au sol des bandes rugueuses comme pour les zones de stationnement.
- **Rue de la Libération** : de nombreux nids de poule (régulièrement réparés mais sans durée) ; des éclaboussures sur les façades et portes des maisons

#### Concernant les déchets

- **Composteur Birac** : mauvaises odeurs, non-respect des consignes, trop plein
- **Rue de la Filhole** : local poubelles : ne ferme pas ; dépôt régulier de déchets devant ; mauvaises odeurs
- **Composteur Espiet** : mauvaises odeurs, non-respect des consignes, trop plein
- **Collecte des cartons pour les commerçants** : Les horaires du camion sont évoqués (trop tôt).
- **Rue Charles de gaulle** : certains riverains ne sortent pas leur container noir et laissent leurs sacs au sol (pas de levée comptabilisée)

#### Concernant la propreté-espaces verts

- **Chemin ronde du caillou** :
  - ✓ Déjections canines ; les habitants ne trouvent pas pratique l'usage des sachets mis à disposition.
  - ✓ Tags sur la poubelle, sur la porte de la maison surplombant les bords du Trec, sur la porte d'accès vers les bords du Trec
- **Jardin Espiet** : déjections canines (peut-on utiliser la caméra du CCAS pour une vidéo-verbalisation ?)
- **Rue du palais** : les Toilettes publiques (urinoirs) sont inaccessibles. Pourquoi ? pas d'information sur le site .Un cache doit être installé.
- **Boulevard U. Casse** : le nettoyage des trottoirs et caniveaux n'est pas suffisant ; les avaloirs sont régulièrement bouchés et les espaces de stationnement couverts d'eau et de déchets

#### Concernant la circulation/stationnement/ sécurité

- **Rue Labat** : véhicules stationnés malgré l'interdiction
- **Rue de la Filhole** : stationnement sur les trottoirs hors zone
- **Rue Cazeaux** : cette rue est fréquemment fermée par des camions sans information depuis la rue L. Faye
- **Rue Toupinerie/rue A. Boyé** :
  - ✓ Cette zone est piétonne ; pourtant les cyclistes l'utilisent sans descendre de leur vélo
  - ✓ Les barrières empêchant les voitures de pénétrer dans cette zone piétonne sont cassées (des véhicules s'y engagent régulièrement)
- **Partout** : Trottoirs sur les trottoirs et en sens inverse (notamment rue de la Libération).

- **Rue du Palais** : les zones de stationnement ne sont pas toujours respectées empêchant alors les riverains et piétons de marcher sur leur zone dédiée ; gêne augmentée par les poubelles restant devant les portes
- **Rue Bayle de Seyches** : une rambarde de protection des piétons est accidentée

### **Autres demandes /questions /information et échanges :**

#### **Esplanade de Maré :**

- 1- Nombreux nids de poule ; M. le Maire évoque l'idée de traiter cette esplanade (qui historiquement n'est pas un parking) avec un revêtement type plaque alvéolée enherbée (réf. : aire de camping-car) ; un habitant propose une bande de roulage goudronnée et les emplacements de stationnement en plaque alvéolée enherbée
- 2- M. le Maire sollicite l'avis des habitants quant à une éventuelle installation d'un nouveau composteur sur ce site ; les avis sont partagés : soit à l'entrée du parking ou à côté du dépôt de verre coté parking de la laïcité ( !! besoin d'un sol poreux)
- 3- le rack à vélo (face au bar de l'esplanade) est empêché d'usage car des véhicules stationnent devant. Le positionner en perpendiculaire de la voie

#### **Chemin de ronde du caillou :**

- 1- Quel est le devenir de la maison « arrondie » propriété de la ville ? M. le Maire informe qu'une visite a eu lieu la veille en vue d'une vente/ petit prix au vu de l'état du bâti (n°3 et N°5).
- 2- Est-il possible d'aménager les espaces verts en contre-bas des remparts ? cette zone est inondable et est contrainte à des obligations d'accessibilité ; le dénivelé important oblige à respecter une pente de moins de 5%, ce qui suppose un fort investissement
- 3- Maison surplombant les bords du Trec (face à la rue de l'hirondelle) : un pilier extérieur n'est plus soutenu ; végétation envahissante ; la fermeture de ce local n'est pas esthétique + tags ; les riverains proposent de la convertir en local poubelle pour les habitants n'ayant pas assez de place dans leur logement.
- 4- La fermeture du petit portail menant vers les bords du trec est cassée (absence cadenas)

**Rue Toupinerie** : odeurs d'égouts constatées régulièrement (trappe eaux pluviales)

**Rue Cazeaux** : M. le Maire annonce que cette rue va prochainement être refaite et sollicite l'avis des habitants quant à de possibles aménagements (sans trottoir, rue engazonnée avec des dalles alvéolées, dans l'optique de désimperméabiliser) ; un habitant propose une continuité de traitement comme la rue Fourton.

A propos de cette rue, M. le Maire annonce la prochaine ouverture d'une Trattoria.

**Végétation dans les rues** : M. le Maire sollicite les avis des habitants quant à la présence de petites plantes « sauvages » en bas des murs ; est-ce sale ? pour la plupart des habitants présents, ce n'est pas gênant.

**Rue du palais** : pourquoi l'emplacement PMR n'a-t-il pas été positionné à proximité de la rampe d'accès vers la mairie plutôt qu'en bout de rue ? M. le Maire explique

qu'une largeur réglementaire doit être respectée et que le stationnement côté gauche ne permet pas suffisamment le dégagement côté conducteur

**Rue Bayle de Seyches** : M. le Maire annonce que cette rue va être prochainement rénovée

**Rue de la libération** : M. le Maire annonce la rénovation prochaine de cette rue (bande roulante uniquement)

**Nombre de collecte « poubelles noires »** : les habitants s'interrogent sur le maintien de 3 tournées par semaine pour la poubelle noire en centre-ville alors qu'ils sont invités à jeter moins ; ils proposent la suppression d'au moins un passage par semaine ; cela pourrait avoir un effet sur le cout de la redevance déchets. M. le Maire et Mme Chastaing précisent que cette demande a été exprimée en conseil communautaire (VGA) mais que cette option ne pourra pas être mise en place en 2025 (2026 ?). Par contre, ce qui pourra faire baisser le montant de la TEOMI est le poids des déchets destinés à l'enfouissement.

**Ilot des capucins** : suite à la vente du bâtiment et d'une partie du parking au centre hospitalier La Candélie, une riveraine souhaite savoir si l'espace restant pourra toujours accueillir du stationnement ; elle propose la création de places de stationnement à la location ou à la vente pour le voisinage. M. le Maire propose d'étudier la question à l'issue des travaux de réhabilitation des bâtiments

### **Présentation du projet issu du budget participatif #3 : le kiosque de Maré**

Cette rencontre a également permis de présenter l'avancée et le prévisionnel des travaux liés au projet « Kiosque de Maré » issu du budget participatif #3.

La rénovation du kiosque a été achevée fin 2024 et c'est désormais une phase d'étude pour la création du cheminement piétonnier.

Plusieurs scénarii ont été proposés et réadaptés, fonction des contraintes budgétaires. Rappelons qu'un budget de 80 000€ est dédié à la réalisation de ce projet. Le montant de la rénovation du kiosque s'élève à 19 988.34€, laissant un reste à engager de près de 60 000€.

Ci-dessous, l'avant-projet, dont le montant s'élève à 59 141.42 €, consistant en la réalisation d'un aménagement paysager avec un chemin piétonnier, la plantation d'une haie pour sécuriser ce chemin, et des espaces verts sécurisés.

Le collectif du Maré, qui a déposé ce projet, a proposé un autre prestataire avec un montant des travaux différent : 47 262.80€

Une étude va permettre de comparer les 2 offres en termes de qualité des matériaux et fournitures, de durabilité et du respect des préconisations techniques de la mairie.

